

Madame, Monsieur,

Votre enfant est susceptible de fréquenter l'école maternelle d'Exideuil pour **l'année scolaire 2018/2019** : **en effet, il aura 2 ans ou plus en 2018**. La mairie d'Exideuil a mis en place un **dispositif passerelle gratuit de découverte de l'école maternelle** en partenariat avec l'Education Nationale, la Caisse d'allocation familiale et la Maison de la Petite Enfance.

Ce dispositif a pour but d'aider les jeunes enfants à mieux réussir leur première rentrée scolaire en leur permettant de s'adapter progressivement à la vie en collectivité. C'est une découverte des différents temps scolaires sur 4 séances progressives.

Cette année, que votre enfant fasse sa rentrée en septembre ou en janvier, les temps « Passerelle » ont lieu le mardi et le vendredi en juin :

- le Mardi pour les enfants accueillis sur le Multi-Accueil (cf plaquette ci-jointe)
- le Vendredi pour les enfants accompagnés par leur(s) parent(s) ou leur assistante maternelle

IMPORTANT : DEMARCHE

Afin de bénéficier de ce dispositif, vous devez faire les démarches suivantes :

- **Inscrire votre (vos) enfant(s) au préalable pour la rentrée de septembre 2018 (ou janvier 2019) auprès du secrétariat de la mairie et à l'école. En effet, seuls les enfants inscrits à l'école d'Exideuil pour la rentrée suivante peuvent bénéficier des moments « Passerelle ».**
- **Inscrire votre (vos) enfant(s) au préalable pour les temps « Passerelle » auprès du secrétariat de la mairie. Afin que l'enfant soit couvert durant le temps passerelle, il est indispensable de fournir une **attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident.****

DETAIL DES TEMPS « PASSERELLE » EN JUIN :

Pour qui ?

Pour l'ensemble des enfants inscrits pour la rentrée suivante à l'école d'Exideuil (qu'ils fréquentent ou non les services Petite Enfance de la commune).

Comment ?

Les enfants sont accueillis à la Maison Petite Enfance puis accompagnés par une professionnelle exerçant à la Maison Petite Enfance.

Séance 1 : temps dans la cour de récréation (10h30-11h environ),

Séance 2 : motricité puis temps dans la cour de récréation (10h-11h environ),

Séance 3 : atelier motricité et jeux dans la classe, puis temps dans la cour de récréation (9h30-11h environ),

Séance 4 : idem afin de bien habituer les enfants aux rituels de la matinée (9h15-11h environ).

[Demander aux accompagnants d'arriver environ 15 min avant le départ pour la passerelle.](#)

JOURS	DATES	HORAIRES	ENFANTS ACCUEILLIS
MARDIS	05/06/18	10h30-11h environ	Enfants fréquentant le Multi-Accueil
	12/06/18	10h-11h environ	
	19/06/18	9h30-11h environ	
	26/06/18	9h30-11h environ	
VENDREDIS	01/06/18	10h30-11h environ	Enfants accompagnés par un parent ou une assistante maternelle
	08/06/18	10h-11h environ	
	15/06/18	9h30-11h environ	
	22/06/18	9h30-11h environ	

Cas du Vendredi :

Les autres enfants (non scolarisés pour la rentrée suivante à l'école d'Exideuil), accompagnés de leur(s) parent(s) ou de leur assistante maternelle, sont invités à rester à la Petite Enfance pour profiter des jeux et des échanges. Cependant, pour des questions de responsabilité, nous demandons aux accompagnants qui ne souhaitent pas rester à la Maison Petite Enfance de bien vouloir anticiper la fin des temps « Passerelle », à savoir 11h environ en se présentant à la Maison Petite Enfance afin d'y récupérer leur enfant.

L'intérêt de la passerelle étant que vos enfants soient accompagnés par une personne qu'il connaisse et avec qui il se sente en confiance, n'hésitez pas à vous rendre sur le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) le Jeudi matin, demander à votre assistante maternelle de venir sur le Relais Assistantes Maternelles (RAM) le Vendredi matin ou inscrire votre enfant en Halte-Garderie le Mardi (service payant en fonction du quotient familial). Vous trouverez ci-joint une plaquette avec les coordonnées de la Responsable Petite Enfance pour obtenir toutes les informations nécessaires.

BON A SAVOIR :

Pour les enfants inscrits sur le Multi-Accueil, le projet « Passerelle » est proposé toute l'année afin de travailler leur socialisation et leur réassurance en grand groupe et préparer par là-même leur future scolarisation. Grâce à une convention signée avec la mairie et l'école, la Petite Enfance propose aux enfants inscrits de :

- Partager régulièrement des temps de regroupement avec les enfants scolarisés à Exideuil :

Cette année, les « lutins » ont rencontré mensuellement à l'école les élèves de maternelle sur des temps de lecture suite à l'abonnement à l'école des loisirs. Ils ont découvert leurs lieux de vie : les regroupements ont eu lieu dans la classe, dans la salle de motricité , dans le dortoir selon le thème du livre. Ils ont également partagé des moments avec les élèves de CM, qui leur ont lu mensuellement des histoires !

- Aux beaux jours, ils découvriront (ou re-découvriront) la cour de récréation (avant 10h30, après 16h ou en période de vacances scolaires) : bac à sable, jeux extérieurs...

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Mairie,
Les enseignants
La Maison de la Petite Enfance